Image not found or type unknown

L'indexation de la contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants

Fiche pratique publié le **24/02/2014**, vu **4337 fois**, Auteur : veronique levrard avocate

L'indexation de la contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants, module de calcul sur internet.

En matière familiale, le Juge fixe le montant de la contribution alimentaire versée au parent avec lequel résident les enfants de façon habituelle, par l'autre, en fonction des ressources et des charges de chacun des deux parents. Cette pension est presque systématiquement assortie d'une indexation sur le coût de la vie, afin qu'elle soit revalorisée tous les ans (de quelques euros).

Les décisions mentionnent la formule de calcul de l'indexation, mais elle n'est pas forcément très facile à mettre en oeuvre, quand on n'en a pas l'habitude.

Le site service-public.fr vous permets d'effectuer ce calcul en ligne, avec tous les indices de base.

http://www.service-public.fr/calcul-pension/index.html

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés